

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 octobre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (465r, 466v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 octobre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34276>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 octobre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Godin avertit Cantagrel qu'il compte se rendre à Paris pour s'entretenir de la proposition qu'il lui a faite et y examiner l'état de ses affaires. Il évoque des spécimens d'appareils de chauffage dont il ne veut pas presser la commercialisation en raison des nombreuses affaires qui l'accaparent déjà. Il lui explique que malgré sa répugnance à l'égard des brevets en raison des déboires industriels qu'ils lui ont causés, il songe à faire breveter un système de chauffage à introduire dans toutes les cheminées, mais qu'il voudrait auparavant intéresser les architectes et fumistes de Paris. Il exprime sa crainte de devoir fonder une maison de commerce à Paris pour éviter la contrefaçon par les maisons de Paris. Sur les phalanstériens : « Si pour le malheur des Phalanstériens il n'y avait pas si peu d'hommes pratiques et travailleurs parmi eux, l'affaire serait plus facile et je proposerais quelque chose au nom de l'œuvre que j'ai commencée, mais ce serait je pense entrer dans une fausse voie. » Dans le post-scriptum, il signale à Cantagrel qu'il n'a pu s'occuper de son robinet, qui donne des coups de bâlier effrayants, car ses principaux employés sont tombés malades.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 28 octobre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont soulignés et repérés dans la marge au crayon rouge.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fourierisme](#), [Santé](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Ingénieur

- Politique

BiographieIngénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec [Maria Josépha Elisabeth Conrads \(vers 1831-\)](#), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 07/01/2024

465

Guise le 27 d^{re}me 1863

Monsieur Cantagrel

Approuvez le brieu de mon encre
à Paris beaucoup pour cause et du moins
mais je vous envoie une copie de la proposition que j'
vous ai faite et ensuite pour y reaminer
l'état de mes affaires sur la place

je me permets de vous indiquer
les documents dont il a été question pour
que la question du chauffage ^{soit résolue} soit
mis au plan dans les derniers temps, mais j'aurais
dû faire la partie dans ma pensée avant
que je prenne un parti, je crois que
si je pourrais intéresser à mon affaire
les éléments nécessaires à Paris que
j'aurais fait une grosse affaire
mais j'hésite parce que j'ai déjà trop
à faire et que malgré ce que je
dis je fais plus que pour vendre
à bonne fin ce que j'ai commencé
malgré la répugnance qui j'ai pour les
bureaux depuis les débâcles industrielles qu'ils
montent sans cesse je suis obligé si je
ne veux pas essayer en vain de mettre
sous la table protection de cette dernière
un bon système de chauffage à introduire
dans toutes les chambres et particulièrement
dans celle de mon appartement adaptant le

204

en faire je chercherois comment
je pourrais intéresser les architectes et les
peintres de Paris à mon affaire

Un autre côté les tendances des maîtres
de commerce de Paris qui font une partie
de contrefoire de mes projets me font
croire que je vais trouver à rentrer
une maison de commerce une fois le plan
engagé tout cela m'aide vraiment. Dites
moi donc quand je pourrai aller à Paris
et vous y renvoyer quelques jours de
l'été pour le faire.

Si pour le malheur des Palestiniens
il n'y avait pas si peu d'hommes pratiques
et travailleurs j'aurais sans doute rien
plus faites et je proposerais quelque chose
au nom de l'ordre que j'ai commencé
mais ce serait je pense entrer dans un
fausse voie

Votre bien dévoué

Gérard

Le malheur a vaut que mes principaux
employés ont tombé malade dans ce service
trop à moi par manque d'avantage de stato
habilet mais il donne des coups de bâton
affranchis depuis lors dans que la chambre
elle est reçue dans